Achères Aujourd'hui

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE

ASSOCIATIONS ET VILLE

UN VRAI PARTENARIAT AU SERVICE DES AUTRES

(DOSSIER P. 13 → 16)

ZOOM | ACTUALITÉS | OXYGÈNE | TRIBUNES | CONSEIL MUNICIPAL | COMMERCE | ARTISANAT | EMPLOI | BLOC-NOTES | ÉTAT CIVIL/VIE PRATIQUE |

MARS 2016 | N°70

SOMMAIRE

03 ÉDITO

04 ZOOM

07 ACTUALITÉS

18 OXYGÈNE

23 TRIBUNES POLITIQUES

24 EMPLOI COMMERCE

25 BLOC-NOTES

27 ÉTAT CIVIL VIE PRATIQUE

ATTENTION

Un grand nombre d'Achérois ont reçu un courrier d'un promoteur (Territoire & Développement) concernant l'achat de leur terrain en vue d'une éventuelle construction d'immeuble.

Cette prospection n'a reçu aucun agrément de la Ville qui, de plus, conteste cette démarche.

Il convient donc pour les propriétaires d'être prudents quant à un démarchage éventuel en vue d'un achat de leur terrain.

ACTUALITÉ : Samedi 6 février, les lauréats de la 2ème édition du concours de dessin organisé par la Ville à l'occasion des animations de Noël, ont été reçus en mairie, salle des Mariages, pour la remise officielle des prix. Respect du thème, qualité des dessins, propreté du travail, originalité et prise en compte de l'âge, ont été les critères retenus par le jury pour établir son palmarès.
Le vainqueur, Clément Agnès, a reçu 4 billets pour le parc Astérix (2 adultes, 2 enfants), une pochette de feutres et de crayons, une palette de peinture avec un pinceau et un coloriage et un sachet de bonbons. Les lauréats suivants, jusqu'au douzième, ont reçu un livre de coloriage, des feutres, des crayons, une palette de peinture et un pinceau et un sachet de bonbons. Le prix spécial de jury s'est vu remettre une pochette de feutres et de crayons et un appareil-photo. Enfin, les autres enfants qui ont participé au concours ont reçu un sachet de bonbons. Un grand merci au centre Leclerc pour sa générosité en faveur des jeunes dessinateurs.

Magazine d'information locale de la Ville d'Achères
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc Honoré
RÉDACTION : Marc Delbos, Barthélemy Dioh, Olivier Pernot
PHOTOS : Marc Delbos, Marylou Nhari, Romain Tirot
RÉALISATION : Nathalie Hiblot, Marylou Nhari
IMPRESSION : L'Artésienne
TIRAGE : 10000 exemplaires sur du papier 100 % recyclé
RÉGIE PUBLICITAIRE : GRAPH'I PAGE, 15 rue des Cayennes, 78700 Conflans-Sainte-Honorine • 07 85 17 57 27

Achères

INFOS +
mairie-acheres78.fr
www.facebook.com/Acheresofficiel
@MairieAcheres

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT (SUR RENDEZ-VOUS AU 01 39 79 64 05)

→ **Marc Honoré, maire** Conseiller délégué de la Communauté urbaine GPSO.

→ **Élodie Sornay, 1ère adjointe** : Jeunesse, Politique de la ville, Prévention, Sécurité. Conseillère départementale.

→ **François Dazelle, adjoint** : Finances.

→ **Annie Debray-Gyrard, adjointe** : Solidarité, Logement, Aîné(e)s.

→ **Jean-Paul Demarez, adjoint :** Scolaire, Enfance, petite Enfance.

→ **Suzanne Jaunet, adjointe** : Urbanisme, Environnement, Aménagement urbain, Cadre de vie. Vice-présidente de la Communauté urbaine GPSO.

→ **Daniel Giraud, adjoint** : Travaux, Voirie, DSP (délégation de services publics), Transports, Commission d'appel d'offres.

→ **Véronique Forensi, adjointe** : Culture, Jumelages.

→ **Pierre-Henri Bovis, adjoint** : Sports.

→ **Gharib Naji, adjoint** : Développement économique, Emploi.

→ **Jean-François Demarez, conseiller municipal,** délégué à l'Administration générale et au Personnel.

→ **Éric Suret, conseiller municipal,** délégué aux Associations et aux Animations.

ÊTRE À L'ÉCOUTE ET CONCERTER POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES ACHÉROIS

La concertation fut l'un des axes forts de mon programme. C'est aujourd'hui une réalité quotidienne au sein de mon équipe et bien sûr dans mon action de tous les jours au service des Achéroises et des Achérois.

J'avais notamment pris l'engagement de rencontrer les riverains concernés par tout nouveau projet lié à l'urbanisme et d'engager une vraie concertation entre les riverains et les promoteurs. Toutes les réunions sur les projets immobiliers se construisant, dans le Cœur de Ville notamment, ont permis d'intégrer des amendements souhaités par les riverains. De même, les demandes de la Ville ont été retenues. Je m'en félicite !

Depuis un an, de nombreux Achérois participent aux Conseils de Quartier. Créés dans le but d'évoquer les projets en cours, ils concourent à une meilleure prise en compte des attentes des habitants contribuant ainsi à améliorer le cadre de vie. Ils permettent de valoriser les initiatives des habitants dans divers domaines (voir Zoom en pages 4 et 5).

J'ai également souhaité la création d'un groupe sur la place du vélo dans la ville. Composé d'utilisateurs réguliers du vélo en milieu urbain, il s'est réuni plusieurs fois. Il a pu faire des propositions concrètes, pragmatiques et surtout faciles à mettre en œuvre afin d'améliorer l'utilisation du vélo en ville et de réduire les conflits vélo-piétons et vélo-voitures.

Enfin, j'ai décidé d'organiser des réunions avec les Achérois pour leur présenter la situation financière de la Ville et le budget 2016 et pour répondre aux questions.

La concertation est utile à l'aboutissement des **projets partagés** par le plus grand nombre. C'est pourquoi nous allons continuer dans cette voie.

Marc Honoré,
Maire

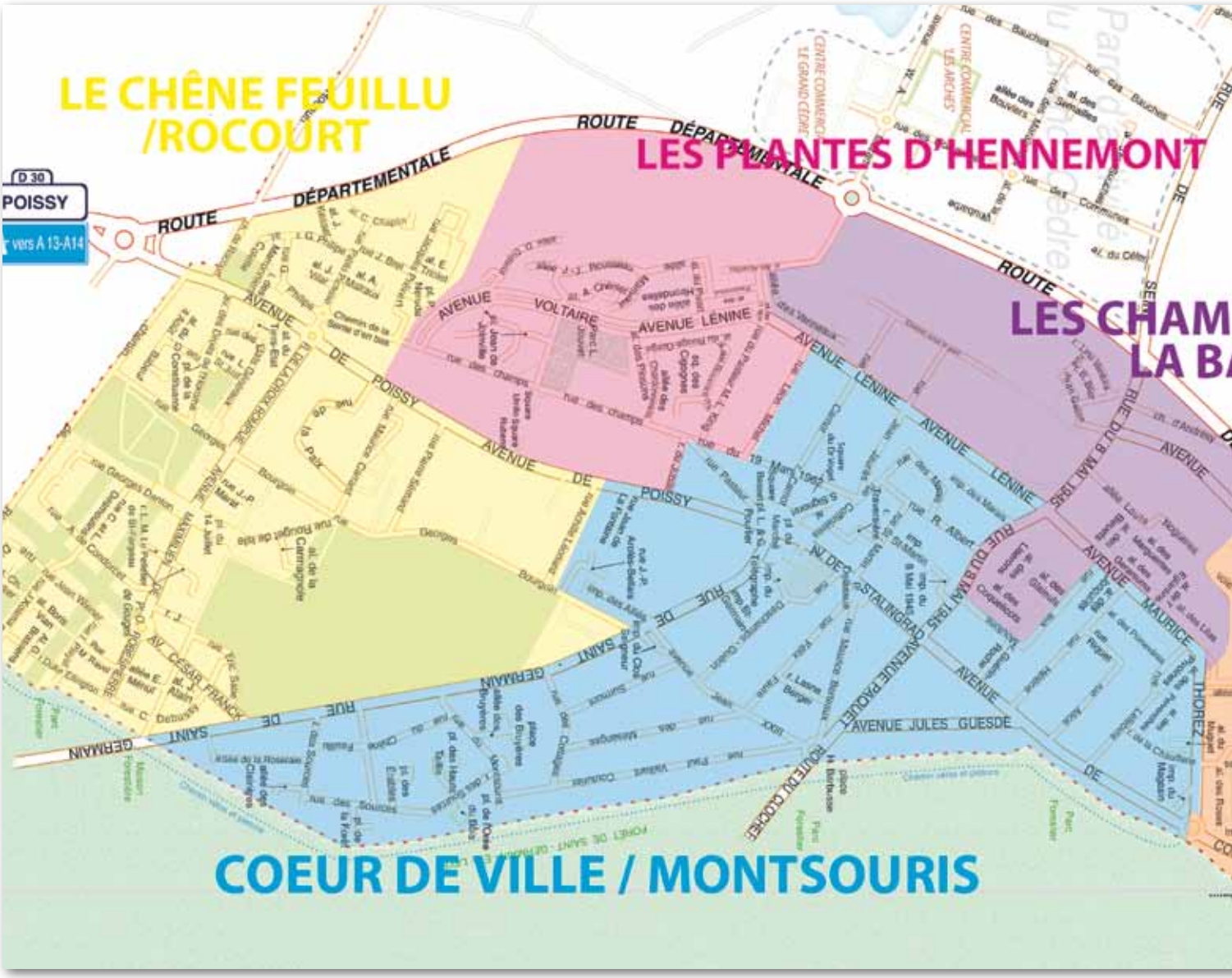

CONSEILS DE QUARTIER

LA DÉMOCRATIE LOCALE EN ACTES !

Relancés il y a un an afin d'établir un contact direct entre les élus et les Achérois, les Conseils de Quartier se réunissent régulièrement sous l'impulsion des élus référents, de leurs binômes et des habitants.

Marc Honoré rappelle que « *depuis deux ans la concertation est l'un des maîtres mots de l'équipe municipale. Les Conseils de Quartier en sont l'une des composantes fortes. Ils permettent aux Achérois et aux Achéroises de devenir ou de redevenir acteurs et actrices de la vie locale* ».

En effet, l'objectif de ces Conseils est double. Ils sont à la fois un lieu d'information, d'écoute, de dialogue, de concertation, de réflexion sur la vie du quartier et un lieu de propositions afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.
Ainsi, au Chêne Feuillu/Rocourt, plus ancien Conseil de Quartier

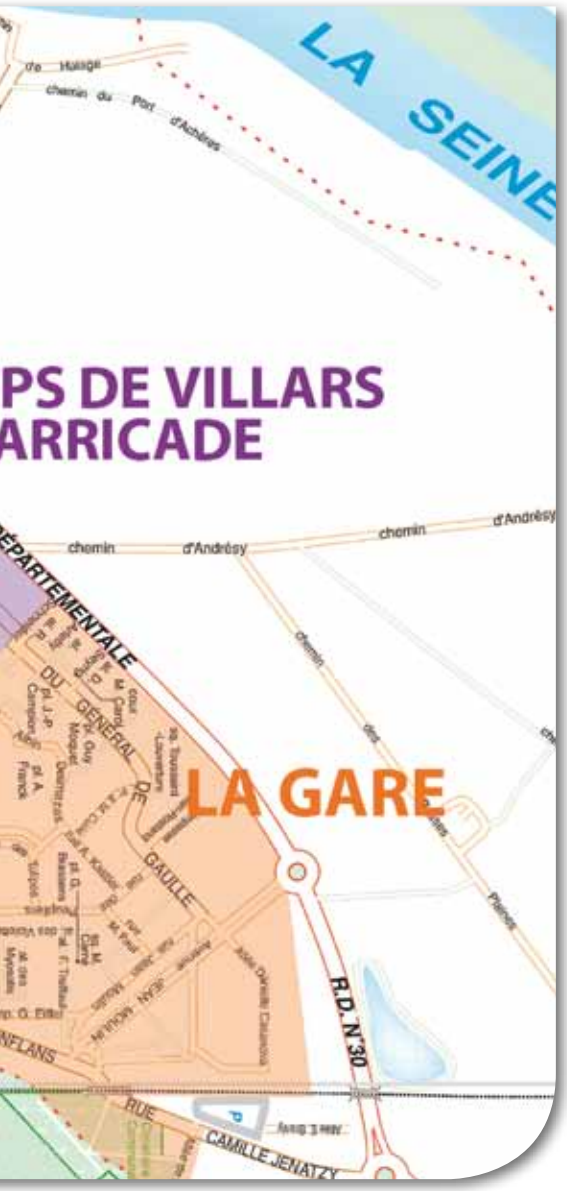

d'Achères avec 15 ans d'existence, le binôme Daniel Giraud-Annie Derue s'efforce « *d'entretenir le lien entre les habitants, de créer des animations pour faire vivre le quartier comme le marché de Noël et bien sûr d'écouter les habitants tout en apportant des réponses aux questions* ».

Dans le quartier des Plantes d'Hennemont, Nicole Martin et Muriel Dinane relaient les demandes des habitants : renforcer la sécurité ; améliorer l'éclairage nocturne dans certaines rues ; relations avec le bailleur social Domnis ; repenser le virage pour les enfants qui traversent en direction de l'école Freinet en lien avec les services techniques et les habitants ; stationnement…

Aux Champs-de-Villars/La Barricade, Malika Louis et France Nabis doivent également répondre aux nombreuses questions sur le stationnement dans la zone violette ; les problèmes d'incivilités entre voisins ; l'amélioration du jardin partagé… Une boîte à idées pourrait être installée prochainement dans la maison de quartier.

Si les Conseils de Quartier de la Gare et du Cœur de Ville ne se réussissent pas encore régulièrement, les élus référents travaillent. François Laronde et Blandine Chartier tentent de convaincre le secteur bancaire d'installer un distributeur de billets dans le secteur de la Gare. Dans le Cœur de Ville, de nombreuses réunions avec les riverains ont eu lieu pour évoquer les questions liées à l'urbanisme et aux différents programmes immobiliers qui vont bientôt voir le jour.

Le Conseil de Quartier est également un moyen pour un nouvel habitant de mieux connaître son environnement, de rencontrer des voisins et donc de s'intégrer plus rapidement. Il a pour objectif de coordonner les actions des habitants afin d'améliorer l'animation du quartier et tout ce qui peut renforcer l'identité du quartier. Après quelques mois de fonctionnement, une dynamique s'est engagée au sein des différents Conseils de Quartier et les participants semblent apprécier la démarche. Elle doit se poursuivre. Pour cela les Achérois sont conviés à venir aux réunions proposées afin de participer à l'amélioration de la vie quotidienne de leur quartier.

RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER

• Le Conseil de quartier du Chêne-Feuillu/Rocourt se réunit tous les premiers jeudis du mois, sauf exception, à la salle Bussières à 20 h. La prochaine réunion aura lieu le 7 avril à 20 h. En mai, le maire assistera à la réunion.

• Le Conseil de quartier des Plantes d'Hennemont se réunit également tous les premiers jeudis du mois sauf en juillet, août et septembre, à la Maison de quartier Jacques-Prévert à 20 h. La prochaine réunion aura lieu le 7 avril à 20 h.

• Le Conseil de quartier des Champs-de-Villars/La Barricade se réunit tous les premiers mardis du mois à la Maison de quartier Jules-Verne à 19 h 30.

Conseils de Quartier
www.mairie-acheres.fr

LES RÉFÉRENTS DE VOS QUARTIERS

• Quartier de la Gare : François Laronde (conseiller municipal) et Blandine Chartier.

• Quartier des Plantes d'Hennemont : Nicole Martin (conseillère municipale) et Muriel Dinane.

• Quartier des Champs-de-Villars/La Barricade : Malika Louis (conseillère municipale) et France Nabis

• Quartier Cœur de Ville/Monsouris : Jean-François Demarez (conseiller municipal délégué).

• Quartier du Chêne-Feuillu/Rocourt : Daniel Giraud (adjoint au maire) et Annie Derue

Suivez l'actualité de votre quartier !

Vous pouvez retrouver sur le site internet et sur les panneaux lumineux, les dates des réunions des Conseils de quartier.

Le magazine de la Ville traite également régulièrement de la vie de vos quartiers.

- **Ecologia bio**
  5 rue des Cayennes, zac les Boutries
  78700 CONFLANS SAINTE HONORINE
- **Ecologia bio**
  2 bis avenue du Mesnil (face au RER)
  94210 LA VARENNE
- **Ecologia bio**
  Zone ciale Pincevent, avenue Champlain
  94430 CHENNEVIERES

ecologiabio.fr

Un choix de 12 000 références Bio, fruits et légumes, produits frais, des produits locaux, des promotions et des nouveautés chaque semaine. Des conseils personnalisés en compléments alimentaires, diététiques et cosmétiques.

ecologia Bio

PROMOTIONS VALABLES jusqu'au 31 mars 2016

Mars c'est Pâques... et le printemps !

5€98 soit le kg 66,44 €
Boîte 6 œufs chocolat au lait Les Drôles 90 g

PROMO 3,59€
3€19 soit le kg 21,27 €
Haché Burger végétal Tartex 150 g

PROMO 0,99€
0€84 soit le kg 6,46 €
Galettes Cereco x 2
Riz complet ou 5 céréales
130 g

PROMO 62,30€
32€50 soit le litre 650,00 €
Crème Lift Argan Divinissime 50 mℓ
+ Contour Yeux et Lèvres 20 mℓ
OFFERT

PROMO 11,98€
10€90 soit le litre 100,00 €
Huile Arnica 100 mℓ

PROMO 10,89€
9€79 soit le kg 19,58 €
Huile Coco Vigean 500 mℓ

PROMO 5,18€
4€19 soit le kg 11,97 €
Pâte à tartiner Mamie Bio 350 g

PROMO 35,95€
23€00 le lot
Herbatint Teinture Cheveux couleurs au choix
2 achetées = shampoing 150 mℓ OFFERT

PROMO 29,50€
26€50 soit le litre 212,00 €
Sérum Minceur 125 mℓ

PROMO 28,50€
24€90 soit le litre 249,00 €
Huile fermeté Or Rose 100 mℓ

3€48 soit le kg 87,00 €
Thé Japonais X 20 infusettes 3 sortes (Sencha Matcha, Kukicha ou Genmaicha) 40 g

PROMO 3,26€
2€95 soit le kg 4,76 €
Pain Pural Raisins secs et noisettes 620 g

PROMO 19,90€
14€90 soit le litre 37,25 €
Bouleau Détox le lot de 2 x 200 mℓ

27€90 soit le kg 547,05 €
Collagène Elastine Spécial peau 30 comprimés

PROMO 19,95€
19€55 soit le litre 22,17 €
Programme Minceur 900 mℓ
3 boîtes d'ampoules

14€38 soit le litre 4,79 €
Lessive 3 ℓ

PROMO 5,80€
5€29 soit le litre 7,05 €
Haut Bellevue Bordeaux 2014 75 cℓ

1€30
Rice Drink Natural The Bridge 1 litre

Remise immédiate en caisse

sur présentation de ce coupon rempli

3€ par tranche de 30€* minimum (hors promo) soit jusqu'à 10%

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

*Offre limitée à un coupon par famille. Valable jusqu'au 31/03/2016. Non cumulables avec d'autres offres promotionnelles en cours - Achetez Aujourd'hui

PROMO 4,24€
3€90 soit le kg 13,00 €
Pain des fleurs Sarrasins 300 g

PROMO 2,59€
1€99
Jus de pommes Evernat 1 litre

SARL AU CAPITAL DE 150000€ RCS 503339425 #FISHLES #ATTACTM 49533584425

GRAND PARIS SEINE ET OISE

DÉLÉGATIONS DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Les conseils communautaires qui se succèdent façonnent la future organisation de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Après l'élection du président puis des vice-présidents et conseillers délégués en janvier (cf. Dossier du mois dernier), les 129 élus ont voté l'attribution des délégations aux vice-présidents et délégués communautaires lors du troisième conseil, le 9 février dernier.
Les prochains conseils communautaires auront lieu les jeudis 24 mars (Débat d'Orientation Budgétaire), 14 avril (vote du budget 2016), 12 mai et 23 juin 2016.

Les vice-présidents

- **Sophie Primas (1er vice-président) :** Ruralité, Territoires agricoles et forestiers
- **Karl Olive (2e vice-président) :** Politique sportive et Développement numérique
- **Pierre Bédier (3e vice-président) :** Grands projets et Attractivité économique
- **Catherine Arenou (4e vice-président) :** Politique de la ville et Cohésion sociale
- **Laurent Brosse (5e vice-président) :** Développement touristique
- **François Garay (6e vice-président) :** Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
- **Eric Roulot (7e vice-président) :** Environnement, Développement durable et Espace aquatique
- **Suzanne Jaunet (8e vice-président) :** Urbanisme
- **Jean-Luc Santini (9e vice-président) :** Politique de l'eau et Assainissement
- **Cécile Zammit-Popescu (10e vice-président) :** Action culturelle
- **Pierre-Yves Dumoulin (11e vice-président) :** Déplacements, Mobilités et Accessibilité
- **Dominique Pierret (12e vice-président) :** Finances et Contrôle de gestion
- **Christophe Delrieu (13e vice-président) :** Voirie, Espace public et Propreté
- **Jean-Luc Gris (14e vice-président) :** Gestion et valorisation des déchets
- **Jean-Michel Voyer (15e vice-président) :** Habitat et Politique du logement

Les délégués communautaires

- **Marc Honoré :** Administration générale et Dialogue social
- **Dominique Bouré :** Relations avec les collectivités, Mutualisation des politiques publiques et Qualité du service public
- **Dominique Belhomme :** Action foncière et Sécurité
- **Michel Lebouc :** Gestion des Achats publics
- **Fabienne Devèze**
- **Rama Sall**

JUMELAGE

STONEHAVEN ET ACHÈRES : A "LOVE AT FIRST SIGHT" FEELING

"Hopefully Achères and Stonehaven can arrange mutually beneficial programmes of exchange."
Voilà en quelques mots (de nos amis écossais), la confirmation de l'information qui file déjà dans les rues d'Achères… Le jumelage avec la ville de Stonehaven est en bonne voie.

D'ici la fin de cette année, le comité de jumelage de Stonehaven sera constitué, des sportifs achérois se sont déjà engagés à prendre des contacts avec leurs homologues écossais. Stonehaven organise chaque été un festival musical, qui met en avant la "folk gaélique actuelle", nous travaillons avec l'équipe du Sax pour recevoir certains des groupes présents à ce festival.
Certains de nos concitoyens anglophones qui demeurent à Achères, sont partants pour être de l'aventure, l'une d'entre elles nous a aidés à parfaire la lettre adressée au représentant officiel de Stonehaven, c'est grâce à cette contribution que les premiers contacts ont pu être établis.
En attendant l'acte de convention qui liera nos deux communes, les parents de collégiens et lycéens peuvent nous solliciter, la ville de Stonehaven est dotée d'une structure qui organise des voyages pour les jeunes Français. D'ici là, s'il vous prend l'idée de faire un road trip en Ecosse, vous pourrez découvrir cette ville écossaise sur la côte est dans le comté d'Aberdeen…

Pour tout renseignement concernant le jumelage, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Véronique Forensi, adjointe au maire chargée de la Culture et des Jumelages.

CITOYENNETÉ

LE CMJ RENCONTRE LES ANCIENS COMBATTANTS

Lundi 15 février, les élus du Conseil municipal des jeunes ont rencontré les anciens combattants en mairie. Un rendez-vous initié par Elodie Sornay, première adjointe chargée notamment de la Jeunesse, afin de préparer les commémorations de cette année.

Dès le début du mandat du Conseil municipal des jeunes, plusieurs jeunes élus ont participé à la commémoration du 11 novembre mais sans y être préparés. L'idée d'expliquer les raisons des différents hommages nationaux aux membres du CMJ a donc pris tout son sens. Une dizaine d'anciens combattants a répondu aux questions des jeunes élus visiblement très intéressés par le sujet. Un des anciens, Marcel Jouin, avait amené son livret militaire afin d'illustrer le contexte d'une époque où les appelés participaient aux conflits. « *Cette rencontre a été très enrichissante pour les jeunes, d'autant qu'ils n'ont pas encore abordé les guerres contemporaines en classe*, a souligné Marie Momet, l'animatrice chargée du CMJ. *Il était important qu'ils sachent pourquoi ont lieu ces cérémonies tous les ans.* »

DON DU SANG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

Sur invitation de l'Amicale Achéroise pour le Don du Sang Bénévole (AADSB), l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Amicales pour le Don de Sang Bénévole des Yvelines (UD ADSB78) s'est tenue pour la première fois à Achères, le samedi 6 février, salle Boris-Vian.

Cette manifestation a rassemblé les membres du Conseil d'Administration présidé par André Zann, les responsables des Amicales des Yvelines, en présence de Marc Honoré, maire d'Achères, et du Docteur Michel Fourniols, responsable des prélèvements sur le site de Pontoise pour l'Établissement Français du Sang (EFS).

Après une présentation de la ville, le président de l'AADSB, Jean-Paul Mathieu, a rappelé les 55 années d'existence d'une amicale de donneurs de sang bénévoles à Achères, ainsi que ses 20 années passées à sa présidence.

Le maire a remercié les participants pour leur engagement en faveur du don de sang bénévole tout en soulignant les efforts de la ville pour encourager et soutenir cette grande cause de solidarité envers les malades, les accidentés et les blessés. Il a rappelé que pour l'année 2015, 983 volontaires au don ont été enregistrés lors des collectes dans la salle Boris-Vian. Et le premier magistrat de féliciter à nouveau tous les acteurs du don du sang.

Le Dr Fourniols a apporté des précisions sur le plan médical, répondant aux questions des participants, notamment sur le virus Zika.

L'après-midi s'est prolongée par l'Assemblée Générale de l'Amicale Achéroise, salle Maurice-Biraud, en présence des responsables de l'UD ADSB 78.

CAMILLE-DU-GAST

FORUM DES MÉTIERS : UNE RÉUSSITE

La première édition du Forum des métiers organisée par le collège Camille-du-Gast samedi 13 février a été une belle réussite : 60 exposants et une importante fréquentation.

Ce Forum des métiers a concerné les élèves de 3e mais aussi ceux de 4e afin de les familiariser à leur future orientation. Une soixantaine d'exposants représentant toutes sortes de métiers étaient présents pour informer les collégiens. Des technologies numériques aux emplois manuels, des professions administratives aux prestataires de services, sans oublier des écoles et organismes de formation, la fédération du bâtiment, l'association ISF, les lycées Adrienne-Bolland (Poissy) et Simone-Weil (Conflans), l'éventail de possibilités offertes aux élèves se voulait large et varié. « *Nous avons également pris en compte la proximité* », a préciser Monique De Rosbo, la principale du collège.

À leur arrivée, les élèves ont reçu un petit questionnaire à remplir au fil de leurs échanges sur les stands de leur choix. Une façon de poursuivre la discussion sur leur avenir en classe et de récompenser les mieux remplis. « *Ce premier Forum a pu voir le jour grâce à la collaboration de tous, notamment des parents d'élèves, très actifs, d'Élodie Sornay, la première adjointe au maire, d'amis et de partenaires comme le lieutenant Duquesne, du centre de secours d'Achères*, a révélé Monique De Rosbo. *Les élèves ont aussi joué le jeu en se déplaçant en nombre.* » Et la principale d'indiquer que l'opération sera renouvelée l'an prochain.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

PROMOTION JANVIER 2016

Mardi 9 février, en mairie, Marc Honoré a remis leurs diplômes d'honneur du travail aux 39 Achérois constituant la première promotion de l'année.

Après avoir vanté la place et la valeur fondamentale du travail, Marc Honoré l'a abordé du point de vue statistique avec les mauvais chiffres enregistrés au niveau national, départemental et local. Achères a vu une augmentation de 8,3% des demandeurs d'emploi sur l'année, soit 113 inscrits de plus à Pôle Emploi. Le maire a rappelé les actions menées par la Ville en faveur de l'emploi, notamment la redynamisation du Saref qui intègre aujourd'hui la cyber-base, la présence accrue de la Mission locale et le succès du dernier Forum de l'emploi.

Promotion de janvier 2016

Médaille d'argent (20 ans d'activité)

Jean Teddy Bebon, Véronique Berge-Basset, Nicole Champion, Ghyslaine Cohen, Marie-Claude Deniau, Stéphane Denis, David Dessaint, Véronique Doinel, Colette Fouque, Laurence Gouvry, Véronique Lasz-Kiavue, Christophe Noblet, Paulo Ribeiro Duarte, Laetitia Rousset, Kardiata Sambou, Cécile Simon, Michèle Yerle.

Médaille de vermeil (30 ans)

Jean-Luc Berger, Nicole Champion, Ghyslaine Cohen, Christine Devautour-Lescure, Nidia Edmond, François Habert, Marie-Christine Rault, Marie-Odile Safon, Miguelle Sicart, Valérie Strouk, Michèle Yerle.

Médaille d'or (35 ans)

Gilles Benquet, Jean-Claude Berjonneau, Nicole Champion, Ghyslaine Cohen, Arlette Corbiere, Patrice Deschamps, Jacques Gagniere, Bruno Garet, Françoise Haegeli, Dominique Jolly, Marie-France Lecrosnier, Jean-Paul Oliver, Christian Pichon, Miguelle Sicart.

Médaille de grand or (40 ans)

Anne-Marie Bachelard, Gilles Indrowski, Alain Jacques, Marie-Lise Le Gall.

LAVER L'EAU

LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR

L'eau que nous utilisons chaque jour est lavée par le SIAAP. En région parisienne, le SIAAP est le service public qui transporte et dépollue 2,5 millions de m^3 d'eaux sales, domestiques, pluviales et industrielles. Un défi quotidien pour nous et pour l'environnement. En savoir plus **www.siaap.fr**

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

Image & Stratégie Europe

MAISONS DE QUARTIER

EN TAMBOURS ET TROMPETTES !

Samedi 20 février, un joyeux tintamarre a envahi la ville à l'occasion du carnaval organisé par les maisons de quartier. Le soleil n'était pas au rendez-vous mais danseurs et musiciens ont réchauffé l'atmosphère. Précédé par le son des batucadas, le cortège s'est promené à travers les quartiers de la ville.
Le défilé a fait une halte place du Marché pour une animation… percutante, avant de reprendre son parcours au rythme de la musique. Rendez-vous l'an prochain pour la 3ème édition.

EN BREF

COMMÉMORATIONS

• **Samedi 19 mars :** *Cessez-le-feu en Algérie. Rendez-vous à 11 h devant l'église. Le cortège défilera rue de Stalingrad jusqu'au Monument aux morts, puis se rendra sur la stèle du Souvenir à l'angle des rues Coffinières et du 19-Mars-1962. Au terme de la cérémonie, un apéritif sera offert en mairie, salle des Mariages.*

• **Dimanche 24 avril :** *Journée du Souvenir de la Déportation. Rassemblement devant l'église à 11 h puis défilé jusqu'au Monument aux morts et rues René-Albert et Coffinières. Au terme de la cérémonie, un apéritif sera servi salle des Mariages.*

VRAI OU FAUX

VOS ÉLUS VOUS RÉPONDENT

Une classe de l'école Pauline-Kergomard va être transférée à l'école Saint-Exupéry

VRAI La commission de sécurité qui est passée à l'été 2014 a demandé à ce que la capacité d'accueil de l'école Pauline-Kergomard ne dépasse pas 100 personnes (élèves et adultes). Le conseil municipal a donc adopté à l'unanimité le transfert d'une classe de l'école Pauline-Kergomard au sein de l'école Saint-Exupéry située à proximité.

Nicolas Bénard

Le Maire peut faire annuler une contravention

FAUX Seul l'officier du ministère public situé à Rennes est habilité à examiner les réclamations des personnes verbalisées. C'est à lui qu'il faut écrire. À partir du moment où il est saisi, le délai pour payer l'amende est suspendu (pas de risque de majoration).

Malika Louis

Le quartier du Chêne-Feuillu a une boîte à livres

VRAI Fabriquée par les enfants des maisons de quartier à partir de meubles récupérés, de caissons et de pièces de bois dans le cadre du projet "Livre à vous", une boîte à livres a été installée dans le quartier du Chêne-Feuillu. Située devant le Club Franquin, elle permet aux Achérois de prendre gratuitement les livres qui s'y trouvent et d'en déposer.

Michelle Bastien

PORT SEINE MÉTROPOLE-OUEST

UNE CONCERTATION OUVERTE À TOUS

L'année 2016 va être riche en matière de concertation concernant Port Seine-Métropole Ouest. Pourquoi ? Pour nourrir le projet ! Comment ? Des ateliers de travail, des tables rondes et réunions, des promenades d'observation et même des croisières sur la Seine ! Une concertation menée par HAROPA- Ports de Paris, sous le contrôle du garant.

La concertation est organisée et animée par HAROPA-Ports de Paris, avec le concours actif des CAUE 78 et 95 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le SMSO (Syndicat d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise).

Programme de mars/avril 2016

• Samedi 12 mars, 9 h 30-17 h 30 : Journée de lancement. Marche exploratoire sur le site PSMO et de la carrière GSM. RdV devant la gare d'Achères-ville, suivi du premier atelier de travail sur le projet, Espace Julien-Green, 4 bd Noël-Marc, Andrésy.
• Mardi 15 mars, 18 h 30-21 h : table ronde sur les apports positifs du fleuve / Espace Julien-Green, 4 bd Noël-Marc, Andrésy.
• Vendredi 18 mars, 18 h 30-20 h : promenade découverte sur la rive droite (aller et retour depuis la gare de Maurecourt).
• Samedi 19 mars, 9 h 30-11 h 30 : croisière, riverains et familles. RdV au port d'Andrésy à 9 h 15.
• Mardi 22 mars, 18 h 30-21 h : table ronde sur le patrimoine architectural, urbain et paysager du site PSMO. Salle Boris-Vian, place Georges-Brassens, Achères.
• Samedi 26 mars, 14 h 30-17 h 30 : promenade découverte sur la rive gauche. RdV à Achères.
• Samedi 2 avril, 12 h-18 h : atelier de restitution. Salle des fêtes, place Romagné, Conflans-Sainte-Honorine.

Info + Informez-vous, inscrivez-vous sur : www.port-seine-metropole-ouest.fr

ASSOCIATIONS

UN VRAI PARTENARIAT AU SERVICE DES AUTRES

Dans notre société de plus en plus individualiste, le tissu associatif achérois, important et riche dans sa diversité, participe activement à l'animation de notre ville, notamment lors des différentes fêtes.

C'est pour cela que malgré un contexte économique et budgétaire particulièrement difficile pour les municipalités, Achères a décidé de maintenir le versement de subventions aux associations.

Ces subventions, qui ne sont pas un dû, sont attribuées après une analyse minutieuse du dossier de demande. Elles sont versées aux associations qui s'impliquent au quotidien et qui ont de vrais projets pour les Achérois et Achéroises.

En complément de ces subventions, Achères met à la disposition de ses associations les équipements ainsi que le soutien logistique et humain des services communaux : Services techniques, Espaces Verts, Fêtes & Cérémonies, Communication, Service des Sports, Service Vie Locale, …

À Achères, nous faisons le maximum pour soutenir la pluralité des acteurs associatifs et l'engagement des bénévoles car c'est à nos yeux une dimension importante de la vie humaine dans notre société moderne.

C'est pour cela que la création de la Maison des Associations, promesse forte de notre programme, vient renforcer notre engagement en faveur du monde associatif. Les travaux vont débuter au printemps et les associations devraient pouvoir s'y installer au début de l'année 2017.

Un grand merci à toutes les associations achéroises pour leur implication dans les diverses manifestations municipales. Un très grand merci aux nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et s'engagent au quotidien. Ils peuvent compter sur le soutien de l'équipe municipale.

Eric Suret
Conseiller municipal délégué aux Associations et aux Animations

LES ASSOCIATIONS ACHÉROISES

◗ La Ville compte **80** associations qui couvrent les domaines sportif **(7)**, culturel **(25)**, de loisirs **(15)**, sanitaire et social **(10)**, solidaire et humanitaire **(7)**, familial **(6)**, autres **(10)**.

◗ **Montant global des subventions versées en 2015 : 472 230 €** (hors Sax et CCAS)

◗ **Moyens mis à disposition par la Ville :**
• 3 salles : Boris-Vian, Maurice-Biraud, Raymond-Bussières
• Matériel municipal
• Moyens de transport
• Moyens humains des différents services municipaux.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Engagement de campagne de la majorité municipale, le projet de la maison des associations arrive cette année dans la phase concrète des travaux (mai 2016) pour une livraison prévue début 2017.

La maison des associations sera installée au rez-de-chaussée de l'immeuble situé 8, rue aux Moutons.

Situé rue aux Moutons (rez-de-chaussée de l'immeuble derrière le Monument aux morts), cet équipement aura une superficie qui permettra de mettre à disposition des associations, bureaux et salles de réunion de différentes tailles. Un lieu central doté de salles, d'espaces de rangement et une grande salle de réunion aménageable en salle d'exposition. Les associations pourront y organiser tous types de réunions, comités de direction, assemblées générales. Cette structure accueillera également les personnels communaux (service Vie locale) qui travaillent au plus près du milieu associatif afin d'améliorer l'assistance juridique et financière.
Elle permettra aussi aux associations d'annoncer leurs différentes manifestations par le biais d'un panneau d'affichage.

Le coût estimé de cette réalisation s'élève à 530 000 € avec une participation du Conseil régional (CRRU) de 350 000 €.

ÉCHÉANCIER

◗ Désignation architecte : DK Architecture › septembre 2015
◗ Avant-projet sommaire › novembre 2015
◗ Avant-projet définitif et dépôt du permis de construire › janvier et février 2016
◗ Purge du permis de construire/ Dossier d'appel d'offres travaux/ Désamiantage-curage › février à fin mai 2016
◗ Notifications des marchés/Préparation des travaux › mai 2016
◗ Travaux › mai à décembre 2016
◗ Réception travaux et levée de réserve de la commission de sécurité › janvier 2017

ASSOCIATIONS ACHÉROISES

ASSOCIATIONS-VILLE : UN VRAI PARTENARIAT ALTRUISTE

Partenaires privilégiés de la municipalité, les associations achéroises sont un rouage essentiel du vivre ensemble. Dans une société de plus en plus individualiste, elles sont créatrices de lien social par leur activité tournées vers les autres.

Forces vives d'une ville, les associations sont le reflet de la population, de ses aspirations, de ses attentes. Au regard de leur nombre important et de leur implication lors des diverses fêtes et manifestations, Achères fait preuve d'une vitalité remarquable. D'autant que le soutien de la municipalité est clairement affiché : pour preuve notamment, la première édition des Palmes achéroises qui a rencontré un vif succès en unissant les bénévoles associatifs au palmarès sportif, et la création de la Maison des associations, opérationnelle d'ici un an.

« ***Grâce aux associations achéroises, les mots de "solidarité", "convivialité", "dialogue", "échange" ne sont pas de vains mots.*** » Une phrase prononcée par Marc Honoré à l'occasion des Palmes achéroises. Une cérémonie que le maire a acceptée « ***à la condition express qu'en plus des sportifs, les bénévoles de nos associations soient dignement mis en lumière et portés également sur le devant de la scène.*** » Une manière de saluer l'action et le rôle citoyen des associations achéroises, parties prenantes du vivre ensemble. Marc Honoré y a réaffirmé son soutien au milieu associatif : « ***En 2016, nous continuerons d'être aux côtés des acteurs créateurs de liens sociaux pour les aider à poursuivre et à développer leurs activités au bénéfice des Achérois.*** » En effet, l'accent a été mis sur l'action des bénévoles (voir page suivante) qui font vivre les associations. Un tissu associatif, véritable ciment entre les générations qui permet également l'intégration des nouveaux arrivants, avec lequel la Ville entend poursuivre un partenariat gagnant-gagnant.

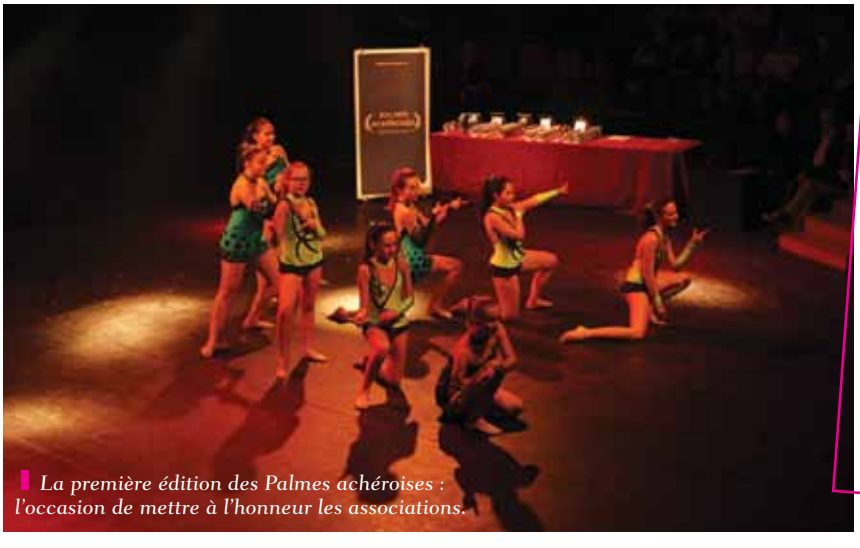

La première édition des Palmes achéroises : l'occasion de mettre à l'honneur les associations.

AIDES DIVERSES

La conjoncture actuelle difficile va imposer des choix en matière de subventions aux associations. Hormis ses aides financières annuelles, la municipalité met à disposition des associations du matériel communal (barnums, chaises, tables, supports verticaux, raccordements électriques, service communication…) mais aussi des moyens humains, via les différents services municipaux, ainsi que le car de la commune pour celles qui en ont besoin.

Dans le futur, la Ville souhaite également proposer une aide juridique et administrative à la création, la gestion et la direction d'une association sous forme d'information et de formation (montage de dossier de subvention, mise en place de projet en lien avec l'objet de l'association, droits et responsabilité du président et du bureau, etc.). Ce sera l'une des vocations de la Maison des associations qui pourra répondre à ce type de demandes.

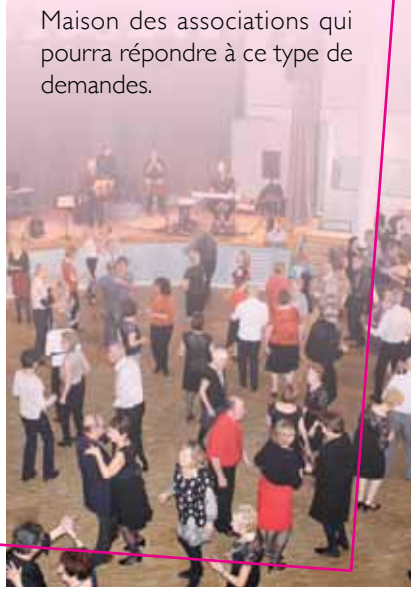

BÉNÉVOLAT

UN ACHÉROIS À L'HONNEUR

Le 15 décembre 2015, le Comité Île-de-France Rugby (CIFR) a mis à l'honneur les bénévoles qui œuvrent en faveur du rugby francilien. Parmi les récompensés, un Achérois, Patrice Deniel qui officie au sein du Cloca, désigné "bénévole de l'année pour le département des Yvelines".

Depuis 3 ans bénévole au sein du Cloca Rugby, Patrice Deniel connaît bien l'association pour en avoir fait partie dans sa jeunesse en tant que judoka. À cette époque, de nombreux cheminots originaires du Sud-Ouest habitaient la ville, d'où l'idée d'organiser des matchs de rugby et de créer une équipe suite à la construction du terrain de rugby. Certains contribueront à la création de la section rugby du Cloca en 1968.

Son parcours professionnel l'emmène à Toulouse où il intègre le club sportif d'Airbus. Il y pratique judo, rugby et football. Il s'engagera également à l'Amicale des supporters du Stade Toulousain, son club de cœur.

Désormais à la retraite, Patrice est revenu à Achères. À l'occasion d'un match de beach rugby en été, il rencontre les dirigeants du club qui lui proposent de les rejoindre. « C'était une évidence pour moi de venir les aider », se souvient-il.

Aujourd'hui, Patrice est un des dirigeants de la section rugby, chargé du club-house, de l'accueil des équipes, de la gestion des festivités, de l'intendance (maillots, matériel…) et de l'administratif (licences). « *M'investir dans la vie du Cloca, c'est un plaisir et un réel enrichissement. La diversité de mes missions m'amène à rencontrer du monde et à partager des moments avec chacun. J'espère pouvoir continuer autant que possible.* »

C'est Armand Périer, président du Comité départemental des Yvelines (CDY) qui l'a notamment proposé comme bénévole méritant. « *Je ne m'y attendais pas. J'ignorais même qu'il existait un prix annuel !* »

Reçu avec son président de club par le CIFR à Paris avec les 10 autres nommés, Patrice Deniel en est revenu avec un trophée et une fierté communicative. « *Les enfants de l'école de rugby et leurs parents ont été très heureux de cette récompense qui fait honneur au club.* »

BÉNÉVOLES, QUESACO ?

À Achères, comme partout ailleurs en France, le bénévolat est un pilier essentiel de la vie associative. Vecteurs considérables du lien social, les bénévoles ont, de tout temps, contribué au vivre ensemble dans notre ville. Rappelons que, selon le Conseil économique, social et environnemental, « est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ». Le bénévolat s'exerce, en général, au sein d'un organisme sans but lucratif.

Même si l'Hexagone compte 1,3 million d'associations, seules 165 000 d'entre elles ont 1 ou plusieurs salariés. C'est dire combien les bénévoles jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des associations. De plus en plus nombreux, les bénévoles associatifs étaient estimés à 12 700 000 en France (derniers chiffres disponibles de 2013). Avec une présence dans de nombreux secteurs : culture et loisirs (28,1 %), sport (20,4%), action sociale, sanitaire et humanitaire (17 %), défense des droits (14,6 %), religion (8,3%), éducation (6,1 %), environnement (2,6 %), autres (2,9 %).

Lorsqu'on interroge les bénévoles, il apparaît que la principale source de motivation est le désir de faire quelque chose d'utile pour les autres. Notons enfin que le profil des bénévoles s'est diversifié ces dernières années avec l'arrivée, aux côtés des habituels retraités, de jeunes, d'actifs, de demandeurs d'emploi…

URBANISME

CONCERTATION AVEC LES RIVERAINS

La construction de l'immeuble du groupe Arc rue de Saint-Germain a commencé. Marc Honoré a rencontré les parents d'élèves, la direction du groupe scolaire Joliot-Curie et les riverains pour expliquer le déroulement des travaux et répondre aux questions.

Le chantier se situant à 40 mètres des bâtiments scolaires, les nuisances devraient avoir un impact limité sur le déroulement des cours et le quotidien des enfants. Il a été précisé que la grue ne passerait pas au-dessus de l'école, de la cour de récréation et de la voie publique. De plus, pour ne pas gêner la circulation, l'entrée des camions sur le chantier ne se fera pas au moment de la rentrée des classes.

Pour rassurer les riverains et les parents, il a été indiqué que des tests vérifiant les niveaux de poussière et de bruit engendrés par les travaux seront régulièrement effectués.

Le maire a demandé au promoteur de créer rapidement la fosse de nettoyage à la sortie du chantier afin que les camions ne salissent plus la rue de Saint-Germain.

Les travaux devant durer plusieurs mois, il est demandé aux personnes circulant en voiture dans le secteur, d'être patientes et de signaler en mairie tout problème qui surviendrait.

EN BREF

BIBLIOTHÈQUE

EXPOSITION REGARDS SUR L'ART CONFRONTATION ACTE III

Du 10 mars au 14 mai 2016, la bibliothèque vous invite à découvrir les œuvres de Juliette Chenais de Busscher, Lila Kato, Brigitte Lurton, Kim Quach.

- *Avant-première le jeudi 10 mars à 19 h 30 : lecture des œuvres par Frédéric Cubas-Glaser en présence des artistes.*
- *Visites commentées les samedi 19 mars et samedi 9 avril à 15 h.*
- *Jeudi 14 avril, à 20 h, soirée conte animée par Gil de Lesparda.*

Info + Réservation conseillée à la bibliothèque ou au 01 39 11 22 95

HR OMBRES & LUMIÈRES

À LA RENCONTRE DES ARTISTES

Expérience réussie pour la première édition de l'atelier "Portes Ouvertes" organisée par l'association HR Ombres & Lumières à la salle Bussières les samedi 6 et dimanche 7 février 2016.

Durant ces deux après-midi, de 14 h à 18 h, plus d'une douzaine d'artistes peintres ont répondu aux questions des visiteurs très intéressés par les techniques utilisées : aquarelle, acrylique, crayon, pastel. Les photographes de l'association présents ont pu immortaliser ces instants privilégiés. Ambiance chaleureuse et échanges fructueux ont prévalu entre les artistes qui se retrouvaient pour la première fois en situation d'atelier. « *L'association souhaite renouveler cette expérience* », a annoncé Jocelyne Chevalier-Boffety, la présidente de l'association. Aux beaux jours, les artistes projettent de peindre en plein air dans un des quartiers de la ville. Le lieu reste encore à déterminer. Avant ce futur rendez-vous, vous pourrez les rencontrer lors d'une exposition les 9 et 10 avril, salles Bussières et Biraud.

PANDORA

SÉANCES À VENIR

Des tarifs parmi les moins chers de la région : 6,5 € en plein tarif, 4,8 € pour les abonnés, 4 € pour les moins de 14 ans. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les séances de 18 h sont au tarif unique de 4,5 €. Chaque semaine, jusqu'à 8 films différents sont programmés.

Un mois très riche en rencontres

Pour ces séances, préventes et réservations au cinéma ou au 01 39 22 01 23.

Vendredi 11 mars, 20 h 30 : avant-première de *Paulina* dans le cadre des Rencontres cinéma de l'association France Amérique Latine (FAL).

Dimanche 13 mars, 16 h : ciné goûter avec l'avant-première de la comédie *Rosalie Blum*.

Lundi 14 mars, 20 h 30 : avant-première du très beau documentaire *No Land's Song*, suivie d'une rencontre exceptionnelle avec le réalisateur Ayat Najafi.

Vendredi 18 mars, 20 h 30 : projection unique du film *Argentine*, les 500 bébés volés de la dictature suivie d'une rencontre avec le réalisateur Alexandre Valenti dans le cadre des Rencontres cinéma France Amérique Latine (FAL).

Samedi 19 mars, 18 h : avant-première de *Royal Orchestra* suivie d'une rencontre avec la réalisatrice Heddy Honigmann.

Vendredi 25 mars, 20 h 30 : *Merci patron !*, suivi d'un débat avec Gérard Filoche (inspecteur du travail).

Jeudi 31 mars, 20 h 30 : *Médecin de campagne*, suivi d'un débat avec le comité de défense de l'hôpital de Poissy.

Au programme également des nouveautés : *Saint Amour, Des nouvelles de la planète Mars, Good luck Algeria, Quand on a 17 ans* et *The assassin*.

Et toujours : *Chocolat, Ave Cesar !, Les innocentes, Les délices de Tokyo* et *Demain*.

Info + www.cinema-pandora.com, 01 39 22 01 23

CONSERVATOIRE

DU TALENT, ENCORE DU TALENT ET TOUJOURS DU TALENT !

Le Conservatoire à Rayonnement Communal nous a proposé deux magnifiques concerts en l'espace d'une semaine.

Le premier, le 30 janvier, intitulé "Nos jeunes talents aux pupitres", était consacré aux plus talentueux des élèves du CRC d'Achères. Le public nombreux et très attentionné a apprécié les interprétations virtuoses d'Alexis Grizard et de Damien Fromilhague dans l'exécution d'un Concerto pour deux pianos et orchestre à cordes de J-.S. Bach, d'Elise Abbadie, de Gabrielle Rembusch, de Colin Charmasson et Nathan Serfaty dans une version pour quatre pianistes du Premier mouvement de la symphonie 40 de Mozart et d'Adrien Galmiche et de Bruno Lejeune dans le Concerto en Ré Majeur de Manfredini pour deux trompettes et orchestre. Ces solistes étaient accompagnés par l'Orchestre du Conservatoire et le Piccolo orchestra de Versailles dirigés par Isabelle Charbonnier. Le Te deum de Charpentier donné par l'Ensemble à vent a ouvert le concert de façon majestueuse !
Un grand bravo à tous ces musiciens, qui ont démontré une fois encore « *que la valeur n'attend point le nombre des années* », et à leurs professeurs Constantin Papadopoulos et Bruno Lejeune pour avoir mené ce projet de mains de maître !

Un autre registre, le 7 février

Dimanche 7 février, ce fut un autre registre décliné là encore avec brio : "La trahison dans l'opéra" ! Des extraits des plus grandes œuvres lyriques ont permis aux auditeurs d'apprécier des voix magnifiques dignes des plus grandes scènes internationales. Aline Vecchia, notre diva achéroise, qui depuis toujours rivalise avec les plus grands - bien que la pratique du chant ne soit pas son métier - a charmé le public en chantant Mireille de Gounod. Catherine Manandaza, soprano à la voix suave et chaleureuse a illustré les pages les plus connues de Madame Butterfly de Puccini et de Carmen de Bizet. Pierre Vaello, ténor au timbre souple et généreux a interprété avec une rare intensité des extraits de La Tosca de Puccini et également de Carmen. Florian Wesphal, basse, a emmené le public dans les profondeurs de l'au-delà en chantant tout à tour le rôle de Don Giovanni et celui du Commandeur dans l'œuvre éponyme de Mozart. Les élèves du Conservatoire, sous la direction de leurs professeurs Clarisse Carmès, Magdalena Ivanissevich et Jean Guingne, ont donné de très jolies versions de plusieurs chœurs bien connus. Tous ces chanteurs ont été accompagnés par Jean-Claude Tartour au violon et Thierry Maurouard au piano avec tout le talent et l'attention qu'il fallait pour les mettre en valeur. Jean-Claude Tartour a également interprété avec une maestria éblouissante le Carnaval de Venise de Paganini, pièce de haute virtuosité ! Le concert s'est terminé par l'interprétation magistrale de "L'air du toréador" par Florian Wesphal, que le public a entonné après lui !

En résumé, des moments de grandes intensités et d'émotion partagées !

EN BREF

CENTRE CULTUREL

PROCHAINS ATELIERS

Ateliers ponctuels

• **Mercredi 23 mars et mercredi 13 avril, de 14 h à 16 h :** Théâtre enfants - Atelier d'improvisations. Les enfants et les adolescents pourront s'initier à l'improvisation grâce aux différentes techniques du théâtre. À partir de 7 ans.
Tarif : 30 € l'atelier.
Ouvert à tous, pour les non adhérents au CCA, 3 € d'assurance seront à rajouter.

• **Dimanche 3 avril 2016, de 9 h à 18 h :** Boîte à dossiers suspendus : un mélange de cartonnage associé au scrapbooking pour réaliser votre boîte de A à Z.
Tarif : 58 € (kit compris).

Loisirs créatifs enfants

• **Les mercredis de 14 h à 15 h 30,** Christine propose à vos enfants la découverte de différents loisirs créatifs.
En mars et avril : tableau déco et atelier de carterie.
Tarif : 56 € les 6 séances + kit de fournitures.
Pour les non adhérents au CCA, 3 € d'assurance, valable toute la saison, seront à rajouter au prix de l'atelier.

Info + 01 39 11 65 77, ccca@orange.fr

EN BREF

BATEAU VIVRE

UN DIMANCHE POUR RIRE

Passer un bon moment avec deux jeunes nouveaux talents du rire : c'est l'affiche qui était proposée par le Bateau Vivre, en partenariat avec l'association Sultan of Swing, dimanche 21 février. 150 spectateurs sont venus applaudir les deux humoristes membres du Jamel Comedy Club, Mickaël Montadir (première partie) et Bun Hay Mean. Apprécié par le public, ce spectacle devrait en appeler d'autres du même genre dans les mois à venir.

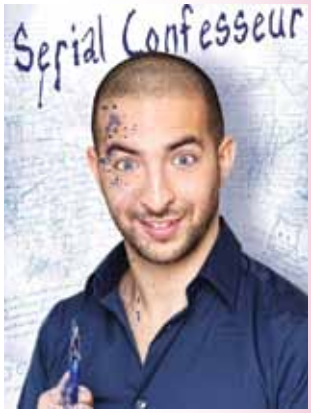

Mickaël Montadir.

Bun Hay Mean.

CLOCA TIR À L'ARC

PREMIÈRE ÉTAPE DE LA DIVISION DÉPARTEMENTALE À ACHÈRES

Le Comité Départemental des Yvelines de Tir à l'Arc (CDY) et la Compagnie d'Arc du Cloca d'Achères ont organisé, dimanche 7 février 2016, la première manche de la Division Départementale Adultes Honneur (DD HA1) au gymnase de la Petite-Arche.

Cette épreuve en salle a opposé des équipes d'adultes hommes ou femmes de 3 à 4 archers dans un tir de 2 fois 10 volées de 3 flèches à 18 m, dont on retient les trois meilleurs scores de chaque équipe. Dix équipes masculines et neuf équipes féminines ont participé, soit environ quatre-vingt archers accompagnés de leurs entraîneurs (aucune équipe d'Achères n'était engagée). Les 2de et 3e manches consisteront en des tirs à 50 m en extérieur (Tir Fédéral).

Info + http://www.compagnie-arc-acheres.fr

CLOCA GDS

STAGES À LA CARTE

Le club Global Defense System (GDS) du Cloca d'Achères organise plusieurs stages d'arts martiaux animés par des maîtres renommés.

• **Samedi 12 mars, 14h-18h :** Dog Brothers Martial Arts, encadré par Benjamin "Lonely Dog" Rittiner, représentant européen du système, venu de Suisse. Thème : Étude du système DBMA - Stick - Stickgrappling. Complexe Georges-Bourgoin (40 €).

• **Dimanche 20 mars, 9h-12h :** Self Defense Féminine par Pascal Gilles. Thème : défense sur saisies et approche de la défense au sol. Salle multisports, rue des Peupliers (15 €).

• **Samedi 16 et dimanche17 avril :** stage XTMA, avec Daniel Lonero, full instructeur à l'Inosanto Academy, venu de Los Angeles. Thèmes : Muay Thai / Jun Fan Gung Fu-Jeet Kune Do (samedi), Silat / Kali (dimanche). Complexe Georges-Bourgoin (40 € la journée / 60 € le week-end).

Info + Inscriptions et renseignements sur : globaldefensesystem@gmail.com ou page Facebook Global Defense System - Achères 78260

CLOCA KARATÉ

BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE

Depuis de nombreuses années le club de Karaté du Cloca profite de l'enseignement de deux professeurs passionnés et de très haut niveau : Samy Hajji, 6ème Dan, et Philippe Mallet, 5ème Dan.

Senseis SamyHajji (à g.) et Philippe Mallet (à d.), deux professeurs émérites.

Samy a débuté le karaté en 1970 et, après avoir formé de nombreux professeurs dans l'école des cadres de la Fédération Française, enseigne aujourd'hui sa discipline aux enfants et adultes dans le club achérois depuis 2003. Au programme, un enseignement complet permettant aux élèves de progresser rapidement et d'aborder sereinement les passages de grade jusqu'à la fameuse ceinture noire (du 1er au 5e Dan).

Philippe, de son côté, débute le karaté en 1974 après avoir pratiqué le judo pendant 10 ans. Il se consacre maintenant à l'entraînement des enfants au sein du club depuis 2000. La longue expérience de Philippe ainsi que ses compétences pédagogiques permettent à nos petits champions d'obtenir de très bons résultats en compétition (coupe de France, Championnat de France, Championnat d'Europe avec la France JKA). Nos deux professeurs, diplômés d'État, effectuent régulièrement des stages de perfectionnement au Japon ou en France lors de la venue d'experts japonais. Leur approche pédagogique et technique est donc respectueuse de la tradition nippone, dans un esprit basé sur les valeurs du karaté, applicables tous les jours : convivialité, recherche de la perfection, assiduité dans les entraînements et respect de ses camarades. Retrouvez le club de karaté et les professeurs sur le site du Cloca.

Info + www.cloca.fr

CLOCA TENNIS

AFFLUENCE RECORD

Comme chaque année à la même époque, le Cloca tennis a organisé une grande manifestation sportive placée sous le double signe de la convivialité et de la compétition.

Le temps plutôt gris de ce dimanche 31 janvier laissait présager une affluence modeste des adhérents mais ce fut en fait une véritable marée avec une participation record des jeunes et des parents.

Près de soixante-dix enfants et une cinquantaine d'accompagnateurs ont en effet participé à cet après-midi festif qui a commencé par une animation "balles mousses" pour les plus jeunes suivie par la remise des passeports "galaxie tennis" pour les jeunes de 5 à 10 ans. Une collation bien méritée à base de galettes des rois a fait le bonheur des enfants et des parents dans le club-house rénové pendant que les joueuses et joueurs s'échauffaient sur les courts couverts en vue des finales du tournoi interne de doubles (femmes et hommes), tournoi qui portera dorénavant le nom de "Tournoi interne de doubles Pierre-Soulat" en hommage à l'ancien maire d'Achères décédé le 2 janvier dernier.

La remise des coupes s'est déroulée en présence du maire, Marc Honoré, d'Elodie Sornay, la première adjointe, de Pierre-Henri Bovis, l'adjoint chargé des Sports, et d'Alain Outreman, venu rappeler aux plus jeunes qui était Pierre Soulat.

Une belle journée d'échange sportif qui témoigne du dynamisme de l'école de tennis, de la qualité de ses enseignants et de l'implication des bénévoles pour que les Achérois amoureux de la petite balle jaune passent un bon moment autour de leur passion.

FOULÉE SCOLAIRE 2016

LE CROSS DES ÉCOLIERS

La "Foulée scolaire" organisée par le service municipal des Sports se déroulera les mardi 12 et jeudi 14 avril 2016 sur le terrain de football Albert-Leraillé. Étalé sur deux jours au regard du nombre de participants, ce cross s'adresse à l'ensemble des écoliers achérois, du CP au CM2.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2016

Deux nouveaux conseillers municipaux siègent au conseil municipal : MM. Abdenour Bouklila (Parti socialiste) et Jacques Le Coq (Majorité municipale) qui remplacent respectivement Anne-Claire Cossec et Brigitte Béreau, toutes deux démissionnaires.

CESSION DES ACTIONS DE LA SEM SARRY 78 DÉTENUES PAR LA VILLE AU PROFIT DE LA SEM YVELINES AMÉNAGEMENT ET ABSORPTION PAR VOIE DE FUSION DE LA SARRY 78 PAR LA SEM YVELINES AMÉNAGEMENT

Le Conseil municipal approuve la cession à la société Yvelines Aménagement des 1 300 actions détenues par la ville au sein de la SEM Sarry 78, pour un montant total de 87 230 € soit un montant de 67,10 €/action, aux conditions fixées par le protocole d'accord, autorise la signature du protocole d'accord et autorise le représentant de la ville siégeant au sein du conseil d'administration de la Sarry 78 à approuver le protocole d'accord, à y intervenir et à engager toute opération préparatoire à la fusion.

25 voix pour et 8 contre (Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Fraudin, Nelly Pascaud, Bernard Voisin, Martine Quillère, Mohamed Hassani et Abdenour Bouklila)

SIGNATURE DE LA DEMANDE DE DÉCLARATION DE TRAVAUX POUR LA MAISON DE QUARTIER JULES-VERNE

Le Conseil municipal autorise la signature de la demande de déclaration préalable de travaux pour la maison de quartier Jules-Verne.

Unanimité

ACTUALISATION TARIFAIRE DU PARC RELAIS

Le Conseil municipal fixe les nouveaux tarifs du parc relais ainsi qu'il suit. Ils sont applicables à compter du 1er janvier 2016 : abonnement mensuel VL 42 €, abonnement trimestriel VL 119 €, abonnement annuel VL 448 €, abonnement mensuel 2 RM 24 €, abonnement trimestriel 2 RM 68 €, abonnement annuel 2 RM 224 €.

25 voix pour, 6 abstentions (Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Fraudin, Nelly Pascaud, Bernard Voisin, Martine Quillère) et 2 contre (Mohamed Hassani et Abdenour Bouklila)

AVENANT N°4 À LA CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DANS LE DÉPARTEMENT DES YVELINES AVEC LE DÉPARTEMENT DES YVELINES ET L'ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN YVELINES (A.P.S.Y.)

Le Conseil municipal autorise la signature de l'avenant n°4 à la convention tripartite avec le Conseil départemental des Yvelines et l'Association de Prévention Spécialisée des Yvelines (A.P.S.Y.).

Unanimité

CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE « EURO 2016 » - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal autorise la ville à se porter candidate à l'appel à projets de la Région Île-de-France « Euro 2016 » et sollicite l'attribution d'une subvention de 5 000 €.

Unanimité

FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE PAULINE-KERGOMARD ET OUVERTURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE SAINT-EXUPÉRY

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la fermeture de la classe de l'école maternelle Pauline Kergomard et à l'ouverture de la classe de l'école maternelle Saint-Exupéry.

Unanimité

VERSEMENT DE SUBVENTIONS AU PROFIT D'ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal décide de verser des subventions aux associations ci-après, afin de participer au financement de leur fonctionnement pendant les premiers mois de l'année 2016 : 20 000 € au C.C.A., 10 000 € au C.S.A. et 8 000 € à la L.G.A.

Unanimité

CONVENTION AVEC LE COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES (C.O.S.) POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention au C.O.S. de 60 000 € et de signer la convention afférente.

Unanimité

RECTIFICATIF

Dans notre numéro de décembre 2015, à propos de la séance du 19 novembre 2015 (page 30), l'opposition municipale a voté contre la modification des règlements intérieurs des multi-accueils collectifs et familiaux. Le vote était donc le suivant : **25 voix pour, 8 contre contre (Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Fraudin, Mohamed Hassani, Nelly Pascaud, Anne-Claire Cossec, Bernard Voisin et Martine Quillere).**

Prochain conseil municipal prévu le mercredi 23 mars 2016 à 20 h 30
Salle des Mariages - Mairie

Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances :
mairie-acheres78.fr

UNIS POUR ACHÈRES

STATIONNEMENT ET CONTRAVENTIONS : INFORMATION ET BIENVEILLANCE

Depuis le 1er décembre 2015, les résidents de la zone dite violette, ont un nouveau macaron (vert au lieu de violet). Ce dernier s'obtient auprès du Parc Relais situé derrière la gare RER après présentation des documents nécessaires, notamment une photocopie d'une **carte grise du véhicule dont l'adresse est la même que celle indiquée sur l'avis de taxe d'habitation.**

Pour rappel, **tout changement d'adresse doit être signalé dans le mois qui suit à la Préfecture** et ainsi faire mettre la nouvelle adresse sur la carte grise. C'est obligatoire !

L'information a été largement reprise par la Ville. Dès le mois de septembre, *Achères Aujourd'hui* diffusait un article en page 28 sur le changement de macaron. Le site internet de la Ville et les panneaux lumineux ont repris l'information.

Le bailleur Domnis a affiché, à la demande de la Mairie, une note d'information dans tous les halls des immeubles de son parc. Le bailleur **Osica a également informé ses locataires**. De même lors de la première réunion du Conseil de Quartier des Champs de Villars-La Barricade, début décembre, l'information a été redonnée.

Afin de **laisser le temps aux utilisateurs de macarons** de faire les démarches nécessaires pour apposer le nouveau macaron sur leur pare-brise, **les opérations de verbalisation, pour absence de nouveau macaron, ont été repoussées deux fois entre octobre et janvier. Elles n'ont été reprises qu'au 1er février 2016**.

Parce qu'il est malhonnête d'entretenir la confusion, il est important de préciser que c'est par le décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 que la contravention pour stationnement ou arrêt très gênants sur trottoir, est passée à 135 euros. C'est **l'État et non la Ville d'Achères qui a décidé de ce montant ! Cette nouvelle disposition a également été abordée dans le journal d'Achères de septembre afin d'en informer les Achérois.**

Il est également important de rappeler que **le produit des amendes ne va pas dans les "caisses" de la Ville mais rejoint le budget de l'État**. Ce produit est ensuite, en partie, redistribué pour que **les collectivités mettent en place des actions de sécurité routière ! C'est parce que les verbalisations sont ensuite gérées par les services de l'Etat que le Maire ne peut en aucun cas les annuler. Cette compétence règlementaire est dévolue à l'Officier du Ministère Public !**

Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore demandé le nouveau macaron, nous ne pouvons que les encourager à le faire dans les meilleurs délais.

Majorité municipale

INNOVONS POUR ACHÈRES

CONTRAVENTIONS ABUSIVES : ACHÉROIS=VACHES À LAIT ?

« Pratique inadmissible », « effarant », « injuste », « en colère », « scandaleux ! »… de nombreux Achérois ont exprimé leur mécontentement après avoir reçu récemment une ou plusieurs contraventions **injustifiées**.

Les résidents dont le domicile se situe dans certaines rues, possèdent un macaron leur permettant un stationnement illimité. Or, au mois de décembre 2015, une modification de couleur du macaron a eu lieu : du violet, on passait au vert… Soit !

Problème : la mairie n'aurait pas jugé utile d'informer par courrier les résidents de ce changement majeur.

Se contenter d'une communication sur le site internet de la ville ainsi que d'une publication dans le journal "Achères aujourd'hui" est insuffisant pour informer la totalité des résidents. À cause de cela, beaucoup sont tombés dans le panneau : **"Avalanches de contraventions"**.

Le bon sens aurait voulu qu'on informe les résidents par courrier ou tout simplement qu'on prévienne par un message sur les pare-brises avant toute verbalisation ?

Au mieux c'est un **manque de rigueur** flagrant… au pire, cette pratique jette un **soupçon** et surtout : **c'est injuste !** Les Achérois ne contestent pas la loi mais les conditions douteuses de son application.

Monsieur le Maire : en matière de contravention, **l'occasion fait-elle le larron ?**

Monsieur le Maire : quelles solutions proposez-vous pour réparer cette injustice dont vous êtes responsable et qui frappe aujourd'hui beaucoup d'Achérois ?

M. Hassani et M.Bouklila
innovonspouracheres@gmail.com

PLUS (RE)BELLE MA VILLE

LA DROITE HARGNEUSE ! BESOIN URGENT DE DÉBATS DÉMOCRATIQUES

Depuis mars 2014, notre groupe est dans l'opposition. Avec 365 voix d'écart, "Les Républicains" (ex-UMP) et alliés sont désormais aux responsabilités locales. Au cours des mandats précédents, lorsque nous étions majoritaires, nous avons toujours respecté le débat contradictoire, le droit d'interventions écrites et orales de la droite dans une attitude basée sur le respect de la démocratie issue des urnes. À la veille des élections municipales, le groupe de droite nous avait d'ailleurs remerciés d'avoir agi de cette manière.

Nous ne pouvons lui renvoyer le compliment. Depuis 2 ans, nous faisons l'objet d'irrespect, de diffamation, de calomnies et d'attaques personnelles sans que le maire, garant du bon déroulement des séances, n'intervienne. Pour exemple, au dernier conseil municipal du 18 février, nous étions « *simplistes dans nos analyses* », Alain Outreman traité de « *fallacieux* » et déclaré « *atteint d'Alzheimer* »...

La droite présente en conseil municipal des dossiers qu'elle ne maîtrise pas toujours et que nous devons pourtant voter. Lorsque nous demandons des précisions, elle nous répond purement et simplement que pour « *les détails* » nous devons nous déplacer en mairie, après le vote ! Est-ce à dire et à penser qu'elle est à court d'argumentaire politique qui provoquerait cette attitude de dédain ?

En revanche, pourrait-on dire que toutes les décisions sont issues d'un débat en commission ? Nullement. Nous découvrons des projets ou des délibérations n'ayant jamais fait partie du moindre débat ou discussion avec l'opposition.

Nous dénonçons cette ambiance délétère et méprisante, faisant fi du débat démocratique en tentant d'atteindre personnellement les élus de notre groupe. Ainsi presque la moitié des Achérois ayant voté à gauche n'a plus son mot à dire sur le projet politique de la Ville.

Nous exigeons que le débat démocratique retrouve toute sa place au sein des instances délibérantes par respect pour tous les Achérois !

Les élus de « Plus(re)belle ma ville »

EMPLOI

UNE NOUVELLE ARRIVÉE

Le Saref se renforce avec l'arrivée, à partir du lundi 14 mars, d'Elodie Loret, 27 ans, qui aura la mission d'accompagner les demandeurs dans leur recherche d'emploi ou de formation.
À la base psychologue sociale (master de psychologie sociale à l'université de Paris Descartes de Boulogne-Billancourt), elle a débuté comme psychologue du travail. «*Je m'occupais de la qualité de vie au travail, de la souffrance d'un public en recherche d'un emploi,* déclare-t-elle. *Je souhaitais un nouveau défi professionnel et faire du conseil en emploi et formation.*»
Précédemment conseillère en insertion professionnelle à Vernon, Elodie Loret a travaillé en association intermédiaire sur plusieurs villes de l'Eure.
Aujourd'hui centrée sur Achères, elle apprécie sa nouvelle structure de travail et ses nouvelles fonctions. «*J'ai été très bien accueillie par Carlos Lopes et son équipe. Le nouvel Espace Emploi est une structure intéressante, originale qui réunit en un même lieu plusieurs services dédiés à l'emploi.*»

L'ESPACE EMPLOI

UN LIEU DESTINÉ AUX ACHÉROIS QUI SOUHAITENT TROUVER UN EMPLOI

Aujourd'hui, le lieu qui accueille le Saref (Service d'Aide à la Recherche Emploi et Formation) est également un centre auprès duquel les organismes où les entreprises qui le souhaitent peuvent louer des salles pour des formations. Depuis peu, la Mission Locale y a installé son antenne achéroise et la cyber-base son matériel informatique piloté par ses deux animateurs.

L'équipe de l'Espace Emploi : (de g. à d.) Christophe Labardacq et Christophe Beaudouin, animateurs Cyber-base, Elodie Loret et Frédéric Pihan, conseillers emploi / formation, Garib Naji, adjoint au maire, Carlos Lopes, responsable du SAREF, Françoise Cornet et Karine Valverde, accueil et administratif.

Ce regroupement dans un lieu unique devient l'Espace Emploi. «*Nous avons voulu donner plus de cohérence à notre action pour l'emploi en réunissant dans un même lieu tous les acteurs qui œuvrent dans ce sens*», indique Garib Naji, adjoint au maire chargé du Développement économique et de l'Emploi. Au-delà du changement de nom, c'est aussi une nouvelle organisation qui voit le jour. Les Achérois (étudiants, salariés, chercheurs d'emploi, chefs d'entreprises…) pourront ainsi trouver :
- un espace en accès autonome équipé de 4 ordinateurs où sont par ailleurs affichées des offres d'emplois et de formations,
- un espace équipé de 5 ordinateurs avec la présence d'un animateur qui pourra intervenir sur les problématiques techniques mais aussi sur toute question relative à l'emploi, la formation,
- un accompagnement individualisé sur rendez-vous avec un conseiller emploi/formation pour les Achérois de + 26 ans. Les moins de 26 ans pouvant solliciter quant à eux la Mission Locale,
- des ateliers collectifs, de technique de recherche d'emploi, de recherche active d'emploi, d'initiation et d'approfondissement à l'informatique,
- des zooms métiers,
- des rencontres d'information (sur la VAE, les nouveaux dispositifs du Pôle Emploi, du Conseil départemental, les formations,…),
- des sessions de recrutement,
- des permanences d'autres partenaires,
- une photocopieuse, un téléphone, un fax, (strictement réservés à l'emploi et à la formation).

L'Espace Emploi est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mardi de 14h à 17h).

Info + 01 39 22 66 90, espace-emploi@mairie-acheres78.f

SOLIDARITÉ

BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES

Le dispositif "Bourse Solidatié Vacances" vise à faciliter le départ en vacances de tous : personnes à faibles revenus, personnes âgées, jeunes adultes, familles…
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est partenaire de l'ANCV depuis 2005. Chaque année, ce partenariat permet à une vingtaine de familles achéroises de partir en vacances…
Trois destinations (campagne, mer et montagne) et trois départs sont possibles sur 3 ans. Vous avez le choix entre location, demi-pension et pension complète.
Par exemple : vous pouvez partir une semaine en location chez *Pierre et Vacances* pour 75 € pour 4 personnes.
Pour bénéficier de cette aide au départ en vacances, le demandeur doit répondre à l'un de ces critères :
• soit avoir un quotient familial CAF ≤ 1000 €.
• Soit un revenu fiscal de référence plafonné (p. ex. : 1,5 part > 27 000 € ; 2 parts > 32 400 € ; 3 parts > 43 200 €).

De nombreux séjours sont disponibles cette année y compris en dehors des vacances scolaires. Le CCAS vous accompagne dans les différentes étapes de la construction de votre projet.
Si vous êtes intéressé par des vacances, votre demande sera alors étudiée par la responsable du secteur Solidarité qui vérifiera les critères, effectuera la réservation et la transmettra à BSV pour validation.

Info + Pour tous renseignements et toute constitution de dossier, contactez le CCAS au 01 39 79 64 38

AFPM78

FRIPERIE SOLIDAIRE

L'Association Familiale Protestante Maranatha (AFPM) propose une friperie solidaire le **samedi 12 mars, de 14 h à 17 h 30, salle municipale Biraud-Bussières** (68, rue Georges-Bourgoin).
Venez faire de bonnes affaires ! Vente de vêtements et chaussures à tout petits prix pour toute la famille. Articles d'occasion en bon état.

Info + 01 39 22 11 34

CONSOMMER AUTREMENT

ATELIERS ET CONSEILS PRATIQUES

Dans le cadre de la sensibilisation au Développement durable, la Ville propose divers ateliers couvrant les domaines de l'énergie, l'alimentation, la consommation durable, et la santé. Ces ateliers sont gratuits et se déroulent au Saref / Centre de formation (rue du 8-Mai-1945) **les samedis de 10 h 30 à 12 h**. Inscriptions obligatoires par mail : cdick@marie-acheres78.fr.

Samedi 12 mars
› Un air sain, chez soi
Nous passons 80 % de notre temps dans des lieux fermés. La qualité de l'air que l'on respire influe sur notre santé. À l'aide de conseils pratiques, vous apprendrez à reconnaitre les polluants du quotidien.

Samedi 19 mars
› Fabriquer ses produits d'entretien
Nos placards regorgent de produits ménagers contenant des substances chimiques complexes. Pourtant des solutions naturelles existent et montrent leur efficacité.

Samedi 2 avril
› Maîtriser sa consommation d'eau et d'énergie
Venez découvrir de façon ludique, les éco-gestes qui permettent de réduire sa facture d'eau et d'énergies.

Samedi 16 avril
› Cosmétiques maison
Devant la mise en garde sur les cosmétiques industriels, il est possible avec quelques ingrédients naturels de créer des produits de beauté sains et pas chers.

Info + Corine Dick - Coordination Développement durable 01 39 11 83 14

ROSIÈRE 2016

APPEL À CANDIDATURE

Vous avez envie de prendre part à la vie de la commune et représenter la jeunesse achéroise ? Vous êtes âgée de 18 à 20 ans et vous habitez à Achères ? N'hésitez pas à postuler au titre de Rosière 2016.
Vous aurez la fonction d'ambassadrice de la Ville et pourrez participer activement aux projets citoyens de la commune.
Si vous êtes intéressée, renvoyez le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la ville ou disponible en mairie, avant le 15 avril 2016 à l'Espace Anim'info - Service Vie locale 3 rue de la Croix-Rompue, 78260 Achères.

Info + 01 39 22 23 61
ww.mairie-acheres78.fr

JUMELAGE

SEMAINE COMMERCIALE PORTUGAISE

Forts du succès rencontré les années précédentes, les commerçants portugais de la ville d'Amarante vont revenir dans la galerie marchande du centre commercial du Grand Cèdre **du 1er au 9 avril prochains.**
Une initiative conjointe des deux villes jumelées, du comité de jumelage et du centre Leclerc qui ont décidé de reconduire cette semaine commerciale pour la 4e année consécutive. L'occasion de découvrir et déguster les produits et spécialités de la région nord du pays (Tâmega).

FÊTE DE LA PENTECÔTE

INSCRIPTIONS AU VIDE-GRENIER

Les inscriptions pour le vide-grenier de la fête de la Pentecôte, qui aura lieu le dimanche 15 mai 2016, sont ouvertes du 2 au 26 mars prochains.

Le formulaire d'inscription est à retirer en mairie, à Anim'Infos (mairie annexe, rue de la Croix rompue) et sur le site internet de la ville à partir du 2 mars 2016.

Le dossier dûment rempli devra être adressé par voie postale au service de la Régie Centrale, 6-8 rue Deschamps-Guérin - BP 100 - 78260 Achères.

Les personnes souhaitant obtenir des emplacements côte-à-côte doivent impérativement transmettre leurs dossiers ensemble.

Il sera attribué au maximum deux emplacements (4 m linéaires) par exposant (1 emplacement (2 m) = 10 €).

Le(s) ticket(s) indiquant votre numéro et la couleur de votre emplacement vous sera(ont) envoyé(é) par courrier entre le 18 avril et le 6 mai 2016. Aucun numéro d'emplacement ne sera donné par téléphone.

Info + 01 39 22 23 61

JOBS D'ÉTÉ

DES CENTAINES D'ANNONCES EN LIGNE

Par le biais du Saref et du BIJ, la Ville propose une journée dédiée aux jobs d'été pour les **jeunes de 16 à 25 ans**. Des offres d'emplois qui couvrent différents secteurs d'activité tant au niveau local qu'international.

Mercredi 30 mars, de 13 h 30 à 18 h, salle Boris-Vian, venez retrouver des recruteurs ainsi que des professionnels qui vous aideront à écrire vos C.V. et lettre de motivation.

À partir du 29 mars et jusqu'au 30 avril, retrouvez toutes les offres sur le site www.jobsdete-acheres78.jimdo.com.

Info + Saref 01 39 22 66 90
BIJ 01 30 06 77 14/15

BOULE DU ROBINSON

LA PÉTANQUE EN TOUTE CONVIVIALITÉ

La pétanque, activité de plein air par excellence, est accessible à toutes et à tous sans distinction d'âge. Loisir ludique et convivial, elle peut aussi être pratiquée en tant que sport avec ses exigences d'entraînement et de compétition. À Achères, la Boule du Robinson vous propose de taquiner le cochonnet dans un cadre idéal.

Créée en 2004, la Boule du Robinson aborde sa 13e année d'existence. Affiliée à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP), elle compte environ 80 adhérents, dont les 2/3 sont licenciés. « *Notre terrain de jeu, situé en face du Parc forestier, est occupé quotidiennement par une trentaine de joueurs, de 14 h à 20 h, avec une affluence plus importante les week-ends*, indique Nguyen Van Tin, le président. *Lieu de passage et de brassage, nous y cultivons la bonne humeur, y développons une ouverture d'esprit et une convivialité à toute épreuve.* » Chaque année, 3 ou 4 concours officiels FFPJP sont organisés. La Boule du Robinson participe aussi aux coupes et championnats départementaux. En mai 2015, l'association a assuré l'organisation du Championnat départemental des Yvelines de Triplettes qui a drainé environ 500 personnes. Cette année, pour le week-end de Pâques, les 26 et 27 mars, elle organise 3 Championnats départementaux : Doublettes Seniors Hommes, Tête à Tête Dames et Doublettes Juniors en formule Open (sans qualification préalable). Un événement qui devrait amener plus de 1000 compétiteurs, accompagnateurs et visiteurs au complexe sportif G.-Bourgoin. Une grande ambiance en perspective ! Vous êtes intéressé(e)s ? Venez rencontrer les joueurs sur leur terrain !

Info + 06 72 47 27 44 ou contact direct sur le terrain à partir de 15 h

RECENSEMENT CITOYEN

AFFAIRES MILITAIRES

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2000. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.

HORAIRES D'OUVERTURE

DÉCHÈTERIE COMMUNALE

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier.

Info + 01 39 72 32 60

MAIRIE

- Du lundi au vendredi : 8h30/12h, 13h30/17h45
- Samedi : 9h/12h30
- Le service Urbanisme-Habitat-Logement est fermé le jeudi.

RÉGIE CENTRALE

- Lundi, mardi : 13h30 / 17h30
- Mercredi : 8h30/12h, 13h30/17h30
- Jeudi : fermée
- Vendredi : 8h30/11h45
- Samedi : 9h/12h15.

VOTRE PUBLICITÉ DANS

ACHÈRES *Aujourd'hui*

ividalie@orange.fr
07 85 17 57 27

AVIS AU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Conformément aux dispositions de l'article L.123-13-3 du code de l'urbanisme, la commune d'Achères, par délibération du conseil municipal en date du 17 décembre 2015, a prescrit une modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme approuvé le 27 juin 2007 et modifié en dernier lieu le 20 mai 2015.
Le projet de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs ainsi que le registre permettant au public de formuler ses observations seront mis à disposition en mairie pendant une période d'un mois du 7 mars au 9 avril 2016 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le projet de modification sera également consultable sur le site internet de la commune.

COLLECTE DE SANG

REMERCIEMENTS

L'Amicale achéroise pour le Don du Sang Bénévole remercie très sincèrement les 157 donneuses et donneurs de sang bénévoles qui ont répondu présent à l'appel de l'Établissement Français du Sang, pour les collectes des 29 et 30 janvier derniers, permettant ainsi aux médecins de répondre aux besoins de plus en plus importants en sang pour sauver de précieuses vies.

Prochaines collectes
Vendredi 1er (de 15h à 20h) et samedi 2 avril (de 9h à 13h) à l'Espace Boris-Vian, quartier de la gare.

Rappel : il ne faut pas venir à jeun, une carte d'identité sera demandée aux nouveaux donneurs.

Info + www.dondusang.net

ALC

THÉ DANSANT

Dimanche 3 avril : orchestre Dany Salmon

Salle Boris-Vian de 14h30 à 19h.

Entrée : 11 € (sans boisson).

CARNET

BIENVENUE À :

Priscille Adrian, Mouad Akou, Chaden Baudic, Inès Belhadj Da Cunha, Iskander Boudidah, Lily Caffiaux, Cléa Delawoëvre, Gabriel Estrela, Maya Gomis, Eden Ibo, Noémie Lach, Julien Laporte, Abigaël Looten Aouamri, Roxane Michaud, Avigail Mosseri, Corentin Palouzier, Bernier Pierrilus, Aurélia Ratiarivelo, Léa Riou, Fatym Sacko, Charlotte Soulat.

FÉLICITATIONS À :

David Corne & Nathalie Franck.

NOS PENSÉES ACCOMPAGNENT LES FAMILLES DE :

André Giraud, André Béchaud, Françoise Saintives née Dubois, Jacqueline Bouillon née Papot, Armand Dumont, Yvonne Camus née Ferard.

Numéros d'urgence

- Police secours : 17
- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15
- SOS Médecins : 01 39 58 58 58
- SOS Dentaire : 01 43 37 51 00
- Hébergement d'urgence : 115
- SOS vétérinaire : 01 47 46 09 09

FORUM JOBs d'été

DU 29 MARS AU 1ER AVRIL

Retrouvez toutes les offres sur le site
www.jobsdete-acheres78.jimdo.com

+ de 400 annonces en ligne

MERCREDI 30 MARS

De 13 h 30 à 18 h

ESPACE BORIS-VIAN

Retrouvez sur place des offres d'emplois, des recruteurs ainsi que des professionnels qui vous aideront à écrire vos CV et lettre de motivation.

Direction Jeunesse et Sports

SAREF › 01 39 22 66 90 BIJ › 01 30 06 77 14/15 www.mairie-acheres78.fr